

Contribue à la dynamique d'un tiers-lieu solidaire et engagé

Participer à faire vivre le lien social sur les territoires présentant des besoins spécifiques.

Ligue de
l'enseigner

Cette mission est proposée par :
Les Ateliers LigéteRiens

Service
civique

Activités de la structure d'accueil

Les Ateliers LigéteRiens sont une association engagée dans l'économie sociale et solidaire.

L'association porte un projet qui réunit une ressourcerie, un chantier d'insertion et un tiers-lieu ouvert à toutes et tous.

A travers le réemploi d'objets, l'accompagnement vers l'emploi de personnes en parcours de transition professionnelle et l'animation d'ateliers et de temps collectifs, l'association agit pour une transition écologique, sociale et citoyenne.

Les Ateliers LigéteRiens sont avant tout un lieu de rencontres, d'expérimentation et d'engagement, où chacun peut trouver sa place et contribuer à un projet porteur de sens.

Informations pratiques

Dates de la mission

Du 01/04/2026 au 31/12/2026

Durée prévue

9 mois

Durée hebdomadaire

24 heures

Calendrier

A définir avec la structure.

Les mercredis et les samedis seront des jours de mission (journées entières ou demi-journées)

Adresse postale du lieu de mission

6 Route Nationale, 45190 TAVERS

Code postal et commune du lieu de mission

45190 - Tavers

Interlocuteur de la structure d'accueil

Prénom et Nom

Audrey Jolly-Daumain

Courriel

communication@lesateliersligeteriens.org

Numéro de téléphone

0635662229

Actions au quotidien

Le/la volontaire aura pour mission de :

- Participer aux activités quotidiennes de la ressourcerie et du tiers-lieu
- Participer à la mise en lien des salariés, des bénévoles et des usagers
- Valoriser et promouvoir les actions et activités de l'association
- Participer à la préparation et à l'animation d'ateliers, d'évènements et des temps collectifs

Formations

Le volontaire dispose de 2 formations obligatoires :

- 1 journée "Premiers Secours Citoyen" (PSC)
- 2 journées "Formation Civique et Citoyenne" (FCC)

Tutorat et accompagnement

Un tuteur sera désigné au sein de la structure. Il aura la charge de l'accompagnement et du suivi des tâches du volontaire tout au long de la mission. Il représentera une personne ressource pour l'intégration, le suivi et les évolutions de la mission au sein de la structure.

Le volontaire sera également accompagné par un "réfèrent service civique" au sein de la Ligue de l'enseignement du Loiret. Celui-ci fixera des temps formels de suivi de la mission avec le volontaire et le tuteur (entretien de mi-parcours et bilan nominatif à la fin de la mission), et prendra régulièrement des nouvelles du déroulement de la mission.

Le réfèrent accompagnera également le volontaire dans l'élaboration de son projet d'avenir.

Objectif citoyen

L'association écocitoyenne les Ateliers LigéteRiens rassemble une ressourcerie, un chantier d'insertion et un tiers-lieu. Elle œuvre pour la réduction des déchets, la transition professionnelle et le mieux vivre-ensemble.

Intérêt pour le volontaire

Le Service Civique repose sur des missions qui ont toutes pour but de contribuer à la vie d'organismes venant notamment en aide aux publics fragiles. Grâce au volontariat, le jeune peut vivre et s'enrichir de nouvelles expériences, pour soi, mais aussi pour aider les autres, au service

du collectif. C'est aussi l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences, et de prendre le temps de réfléchir à son projet professionnel.

Intérêt pour la structure

En accueillant des volontaires du Service Civique motivés par l'intérêt général, la structure fait le choix d'apporter un regard neuf et jeune sur son organisation. C'est également l'occasion de développer, en lien avec le jeune, des projets innovants autour de thématiques dont l'organisme d'accueil souhaite être porteur telles que : le développement durable, la culture, l'éducation, le développement numérique, la solidarité intergénérationnelle...

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

- Le tuteur/la tutrice
 - Les salariés et bénévoles de la structure,
 - Les usagers de la structure, tout public
-

Articulation avec les acteurs en place

L'action du volontaire ne se substitue jamais à celle des bénévoles et/ou des salariés de la structure d'accueil. Il agit en lien étroit avec les acteurs en place.

Conditions et moyens du volontariat

Accès à tous matériels nécessaires au bon déroulement de la mission

Déplacements envisagés

Ponctuellement